

**PUBLICITE**  
**OCCUPATIONS COMMERCIALES DU DOMAINE PUBLIC**  
**FETE NATIONALE – FETE FORAINE 2026**

**NOM DE LA MANIFESTATION : FETE NATIONALE – FETE FORAINE**

NATURE : TOUT PUBLIC

DATES : Les 11, 12, 13 et 14 JUILLET 2026

Arrivée des caravanes à partir du lundi 06/07/2026 à 8h00 et départ au maximum le mercredi 15/07/2026 à 12h00

LIEU FETE FORAINE : CHAMP DE JUILLET

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- Samedi 11/07/2026 de 14h00 à 20h00
- Dimanche 12/07/2026 de 14h00 à 20h00
- Lundi 13/07/2026 de 14h00 à 02h00
- Mardi 14/07/2026 de 14h00 à 20h00

NOMBRE D'EMPLACEMENT FIXE MAXIMUM : 20

FETE FORAINE, TYPE DE METIERS SOUHAITES :

- catégories 1 et 2 ;
- trampolines ou bulles sur l'eau et toboggans ;
- jeux de tir (carabine, tir à l'arc, ballons, quilles...);
- jeux d'adresse divers (pêche enfantine, chevaux, lancers d'anneaux, ballons, etc.),
- jeux de force et d'équilibre (punchingball, échelle pivotante)
- loteries de peluches et cadeaux,
- stands de buvettes, glaces, barbes à papa,
- manèges enfantins,
- stands de restauration salée et sucrée
- **pas de vente de boisson par les commerçants ambulants (réservée à la buvette caritative de l'Amicale des sapeurs-pompiers)**

CONDITIONS D'OCCUPATION :

- Raccordement électrique : se rapprocher du fournisseur d'énergie ENEDIS afin de se voir attribuer un compteur électrique en indiquant le lieu et l'ampérage souhaité.
- Installation de caravanes possible sur le parking de l'esplanade Frenay 1 du 06/07/2026 au 15/07/2026 à 12h

La redevance d'Occupation du Domaine Public sera calculée selon l'occupation réelle, à titre indicatif pour l'année 2026.

A compter du 11 février 2026							
DESIGNATION	unité de mesure	par AN	par MOIS	par SEMAINE	par JOUR	pour la durée	Observations
<b>FETE FORAINE</b>							
Métier forain < à 10m <sup>2</sup>	forfait			15,30			
Métier forain de 11 à 150m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>				0,20		
Métier forain de 151 à 300m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>				0,19		
Métier forain > à 301m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>				0,18		
Vente au déballage de véhicule ambulants <5ml	ml				11,55		
Vente au déballage de véhicule ambulants >5ml	ml				9,5		
Majoration pour occupation du domaine public sans autorisation	forfait					60,50	Dès le premier jour d'installation
<b>BASE DE VIE</b>							
Espace à louer de 120m <sup>2</sup>	forfait			12,30			Eau comprise
Gestion des déchets	forfait			5,10			Par emplacement
Majoration pour occupation du domaine public sans autorisation	forfait					60,50	Par emplacement

Le paiement s'effectuera pendant la manifestation avec les placiers.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT** : Accueil du Domaine Public, au 05 55 45 63 17

**POUR CANDIDATER** :

Transmettre sa candidature, avec les documents suivants par courrier à « Mairie de Limoges ; Service Gestion du Domaine Public ; 1 square Jacques-Chirac ; BP 3120 ; 87031 Limoges cedex 1, ou par mail à : [dep.accueil@limoges.fr](mailto:dep.accueil@limoges.fr), **au plus tard le vendredi 19 juin 2026 à minuit** :

Pour les métiers forains et stands :

- Une attestation d'assurance en responsabilité civile garantissant le recours des tiers pour les risques corporels et matériels provenant de l'exercice de votre activité foraine **en cours de validité**
- Un certificat de conformité de vérification des métiers exploités sur cette fête, délivré par un organisme agréé de **moins de 3 ans**
- Une attestation de vérification annuelle de votre ou vos extincteurs
- Une lettre de candidature,
- Photos du stand
- Numéro SIREN